



Centre
RēSIS

Centre de Ressources et
d'Études Systémiques contre
les Intimidations Scolaires

Le bulletin
d'information
du Centre RēSIS

SOMMAIRE :

- Les ambassadeurs contre le harcèlement ont 20 ans p. 1
- 2024 : l'année des anniversaires p. 2
- Un entretien avec Bertrand Gardette p. 3-5
- La formation des élèves ambassadeurs p. 6-7
- Les activités du Centre RēSIS p. 8

**LES AMBASSADEURS CONTRE
LE HARCÈLEMENT ONT 20 ANS !**

C'est au cours de l'année 2004 que Bertrand Gardette et Jean-Pierre Bellon ont créé le premier groupe de lycéens sensibilisés et engagés dans la lutte contre le harcèlement scolaire. À l'époque, on ne les appelait pas encore des Ambassadeurs – on parlait de lycéens-vigies – mais les missions qui leur étaient assignées étaient déjà celles qu'exercent aujourd'hui les élèves Ambassadeurs contre le harcèlement :

- La détection et le signalement des situations,
- L'aide apportée aux victimes,
- La sensibilisation de leurs camarades.

C'est avec la mise en place du programme PHARE que ce dispositif a connu son plein développement. Notre bulletin revient sur l'histoire de cette expérience originale.

**RENOUER AVEC
L'AUTORITÉ À L'ÉCOLE**

**Le nouveau livre de Jean-Pierre Bellon
sera en librairie à partir
du 16 mai 2024**

2024 L'ANNÉE DES ANNIVERSAIRES

Il y a 20 ans

En 2004, Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette constituaient la première ébauche de ce qui allait devenir le dispositif des Ambassadeurs contre le harcèlement.

Il y a 10 ans

En 2014, avec le soutien du [CAAEE de Versailles](#), se constituaient les 1^{ères} équipes ressources formées à la MPP^{FR} pour soutenir les victimes et mettre fin aux brimades.

Il y a 5 ans

En 2019, le Centre RĒSIS est créé sur la base d'un projet :
**POUR VAINCRE LE HARCÈLEMENT,
UNE ÉQUIPE PAR ÉTABLISSEMENT.**

Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette ont rendu compte de l'expérience des délégués-vigies dans un film en 2005. Il s'agissait du 1^{er} documentaire français consacré au harcèlement scolaire.

HARCÈLEMENT
et brimades entre élèves
L'enfer au quotidien

UN ENTRETIEN AVEC BERTRAND GARDETTE :

Un groupe d'Ambassadeurs doit être équilibré, composé d'élèves à l'histoire scolaire personnelle et aux motivations variées.



Bertrand Gardette est CPE en lycée. Pionnier de la lutte contre le harcèlement scolaire, il a été à l'origine du 1^{er} groupe de lycéens-vigies, créés au lycée La Fayette de Clermont-Ferrand au cours de l'année scolaire 2003-2004. En tant que membre du groupe d'experts contre le harcèlement, il a participé en 2021 à la rédaction du [Livret du formateur des ambassadeurs contre le harcèlement](#).

En 2004, quand la première équipe de lycéens-vigies a été constituée, la question du harcèlement scolaire était peu évoquée en France. Qu'est-ce qui a motivé la création de ce groupe ?

En 2004, la question du harcèlement était absente de tous les écrans de contrôle éducatifs. Même les élèves qui en étaient victimes n'étaient pas en mesure de mettre des mots sur ce qui leur arrivait. Difficile, dans ce contexte, de parvenir à persuader les adultes de s'emparer d'une problématique enlisée dans les sables d'un désert bibliographique et médiatique. Faute d'intérêt de la part des responsables de l'institution scolaire et face à la difficulté à mobiliser les professionnels, nous ne disposions que d'un angle d'attaque, celui de parier sur les principaux concernés : les élèves. Les appels aux bonnes volontés ont été immédiatement suivis d'effet. Qu'ils s'engagent dans la droite ligne de leurs responsabilités de délégués, parce qu'ils avaient observé des situations de harcèlement ou parce qu'ils en avaient été les cibles, ces lycéens-vigies nous ont immédiatement surpris par leur lucidité, leur capacité d'analyse et de réflexion ainsi que par leur volonté de s'engager dans la prévention du harcèlement. Grâce à eux, nous avons pu repérer les situations de manière précoce – et en déduire l'importance d'agir le plus vite possible, comprendre cette dynamique de groupe spécifique au school-bullying et expérimenter les premiers modules de sensibilisation par les pairs. La supervision permanente des adultes a servi de garde-fou. Ainsi, les suggestions des délégués-vigies visant à intervenir eux-mêmes dans la résolution des cas n'ont pas été retenues. Si elles révélaient une authentique force de conviction, elles

pouvaient mettre les lycéens en difficulté voire les exposer à des soucis de la part des autres élèves. D'autre part, il est apparu rapidement que le traitement des situations supposait une technicité, donc une compétence professionnelle du ressort exclusif des adultes formés. La résolution est de la responsabilité unique des représentants de l'établissement. Avec 20 ans de recul, il est évident que les méthodes pour prévenir et combattre le harcèlement à l'école doivent beaucoup à l'engagement des délégués-vigies. À ma connaissance, c'est un des rares thèmes éducatifs, peut-être le seul, où les expérimentations et les inventions ont été créées à la base, par les élèves, et sont progressivement remontées jusqu'au sommet du système éducatif.

On a tous entendu la réplique de certains élèves à propos du signalement de faits de harcèlement : « Je ne suis pas une balance ! » A-t-il été difficile de surmonter cette résistance au signalement ?

La rhétorique de la « balance » est une plaie qui n'a pas sa place dans le système éducatif. Cependant elle colle à l'imaginaire des élèves comme un chewing-gum sous une chaussure. Outre le fait que ce terme est issu du jargon mafieux et à ce titre incompatible avec les ambitions de formation des futurs citoyens, la désignation de la « balance » proscrie toute initiative de communication entre élèves et adultes. On sait maintenant à quel point il est difficile pour une cible de tirer le signal d'alarme en informant les personnels de l'établissement des faits dont elle est victime. Or le harcèlement va prospérer tant que ce signalement n'a pas été fait. La sensibilisation des classes, la formation des délégués et la mobilisation des délégués-vigies,

cherchent à inciter les élèves témoins à vaincre leurs hésitations à informer les adultes. Cette stratégie est pertinente, mais elle le sera d'autant plus que nous parviendrons à nous débarrasser de la fausse excuse de la «balance». Fausse excuse car elle offre aux élèves la possibilité de s'exonérer du cas de conscience qui se pose à tout lycéen témoin d'une situation de harcèlement et qui devrait spontanément l'inciter à soutenir moralement la victime. Après des années de tentatives infructueuses à proposer une contre-argumentation crédible à la «balance», nous avons pu constater des avancées significatives de l'état d'esprit des élèves en proposant «lanceur d'alerte» comme solution de remplacement.



Les premiers lycéens-vigies participaient aussi à la sensibilisation des collégiens. Quels bénéfices pouvait-on attendre d'une telle sensibilisation ? Quelles en ont été les limites ?

Dans un souci de protection des délégués-vigies pour lesquels nous ne voulions pas prendre le risque qu'ils soient déstabilisés ou malmenés par leurs pairs d'âge égal, nous avons opté pour des sensibilisations descendantes c'est-à-dire des plus grands vers les plus jeunes. Après un solide travail de préparation, les lycéens ont été mis en situation dans plusieurs collèges. Intervenant par binôme lors de séquences d'une heure

construites autour de quelques vidéos que nous avons réalisées, les délégués amenaient les collégiens à repérer les caractéristiques du harcèlement et les conséquences puis à suggérer des pistes d'actions. Le débat s'instaurait entre collégiens et lycéens. En tant qu'adultes superviseurs, nous avons constaté d'emblée la spontanéité des échanges, la qualité de l'écoute et la pertinence des conseils. Il est difficile d'évaluer les bénéfices des actions menées en 2004. Pour les collégiens, ils furent probablement limités car il n'existait pas de politique de prévention du harcèlement dans les établissements. La dynamique que les délégués-vigies étaient parvenus à impulser n'a pas été suffisamment exploitée. Néanmoins, le problème était identifié, porté à la connaissance des collégiens ce qui leur a permis de s'extraire progressivement de cette loi du silence dont se nourrit le harcèlement. Les incontestables bénéficiaires de ces actions de formation d'élèves à élèves ont été les lycéens qui ont réalisé ces interventions. Cela a renforcé leur motivation, développé leurs compétences psycho-sociales et donné un sens concret à leur engagement. Parmi cette première génération de délégués-vigies, certains sont devenus professeurs des écoles qui, aujourd'hui, portent haut les couleurs de la lutte contre le harcèlement.

Dans les établissements, la question se pose aujourd'hui des modes de recrutement des Ambassadeurs ? Peut-on s'appuyer seulement sur le volontariat ?

Nos délégués-vigies sont les «ancêtres» directs des ambassadeurs actuels. Je crois, qu'aujourd'hui encore, ils seraient extrêmement performants si nous les mobilisions de nouveau ! Nous en avons recruté parmi les délégués de classe. D'autres étaient membres du CVL, du CESC ou du Foyer Socio-Éducatif. Certains avaient rejoint l'équipe par cooptation. Bref, nous avons constitué ce groupe d'une petite douzaine de lycéens repérés pour leur envie de s'engager au service de leurs camarades, leur maturité et leur regard à la fois lucide et empathique. Il s'est ensuite avéré qu'un quart d'entre eux avaient subi des faits de harcèlement en collège ou même dans le lycée. L'un d'entre eux, bien qu'il s'en défendait, avait probablement été intimidateur tandis que les derniers, témoins de faits en classe, s'interrogeaient sur les motifs de leur inaction, mais également sur le positionnement de la victime. Chacun avait donc un intérêt particulier, une

raison personnelle, d'être dans ce groupe, ce qui n'a pas empêché la constitution d'une équipe soudée, motivée et dotée d'une véritable force d'action.

L'obligation faite à chaque établissement de constituer une équipe d'Ambassadeurs est une excellente chose. Bien sûr, nous ne pouvons que nous appuyer sur le volontariat, la contrainte ou l'invitation un peu trop directive serait, comme chacun s'en doute, contre-productive. En collège et en lycée, tout le monde peut postuler. Le dispositif rencontre un franc succès et les candidatures ne manquent pas. Cependant, les victimes, anciennes ou actuelles, sont largement surreprésentées.

Une équipe d'élèves ambassadeurs qui ne serait constituée que d'anciennes victimes de brimades pourrait-elle être opérante ?

Un groupe d'ambassadeurs exclusivement constitué d'anciennes victimes adopterait immédiatement la devise suivante : «Je veux être ambassadeur parce que j'ai été harcelé et que je veux partager mon expérience pour aider les élèves qui en sont victimes». Dans ce cas, avons-nous à faire à des ambassadeurs, neutres diplomates et pédagogues, ou à un groupe de défense ? Il est déjà extraordinairement difficile d'avoir été victime et de mener à bien le travail de restauration de l'estime de soi, puis de résilience. Parler du harcèlement à ses pairs, lorsqu'on l'a subi soi-même, est un exercice qui peut autant rouvrir les blessures que contribuer à les soigner. Certes, pour certaines cibles, l'engagement dans le groupe d'ambassadeurs peut contribuer à cette reconstruction, mais pas pour toutes. La mission des ambassadeurs est de parler du harcèlement, pas de parler de soi sous le prisme du harcèlement. Lors des interventions en classe, cette dérive, un tantinet aut centrée, s'avère contre-productive. Au lieu de faire naître un consensus dans la classe sur la nécessité de soutenir la victime et de ne pas être soi-même complice, elle scinde l'auditoire entre ceux chez lesquels le récit de vie déclenche de l'empathie et les autres qui vont se mettre à distance voire qui vont exprimer leur détachement ou leur agacement. En outre, parce que le ressenti émotionnel reste fort, un groupe exclusivement constitué de cibles peut éprouver des difficultés à considérer que tous les acteurs du harcèlement (victime, intimidateur, pairs) peuvent être partie prenante de la résolution ou que la

sanction immédiate peut compliquer la bonne gestion de la situation. En aucune façon être victime ne confère d'omniscience.

Pour toutes ces raisons, un groupe d'Ambassadeurs doit être équilibré, composé d'élèves à l'histoire scolaire personnelle et aux motivations variées ce qui n'empêche d'ailleurs pas ce groupe de concevoir des actions spécifiques à destination des cibles de harcèlement.

Quelle légitimité peuvent avoir des élèves qui ne sont pas élus ? Ne vaudrait-il pas mieux former les délégués à la détection des brimades ?

Dans les lycées et les collèges, les instances participatives à la vie de l'établissement sont des instances démocratiques car les représentants-élèves y sont élus, au suffrage direct ou indirect, par leurs pairs. C'est vrai pour les délégués de classe qui sont les représentants qui me semblent avoir la plus grande légitimité, les délégués au CVC ou CVL, au conseil d'administration et les diverses commissions qui en découlent. Les éco-délégués sont également élus par leurs camarades.

Les ambassadeurs, eux, ne sont pas soumis à la désignation démocratique. Cette particularité interroge sur leur légitimité autant que sur les critères de recrutement. S'ils ne sont pas élus par ses pairs, sur quelle base va-t-on constituer le groupe c'est-à-dire désigner les lauréats, mais aussi rejeter les autres ? Quels critères de relégation va-t-on définir : trop jeune, trop populaire, pas assez harcelé, un peu pénible en cours, déjà délégué de classe ?

Le dispositif des Ambassadeurs constitue une avancée dans la lutte contre le harcèlement, mais ayant un rayon d'action restreint (ils ne sont qu'une dizaine), leur capacité de détection des situations, de signalement et de soutien de la cible est bien plus limitée que celle des délégués de classe. En 2004, nous avons créé les délégués-vigies parce que le thème du harcèlement n'avait pas la légitimité qui nous aurait permis de mobiliser massivement les délégués que nous savions être les acteurs primordiaux de la prévention. La question du harcèlement étant devenue une priorité nationale, nous avons toute liberté pour mobiliser les délégués de classe en les formant, les associant et en faisant d'eux une force de lutte contre le harcèlement.

LA FORMATION DES ÉLÈVES AMBASSADEURS

par Noémya Grohan



Noémya Grohan est l'auteur du livre *De la rage dans mon cartable*, dans lequel elle raconte son passé de victime de harcèlement lorsqu'elle était collégienne. Depuis plusieurs années, elle a rejoint le Centre RÉSIS et organise des formations d'élèves ambassadeurs. Elle nous décrit comment, dans ce cadre, elle intervient auprès des élèves.

En complément des équipes d'adultes formées à la Méthode de la Préoccupation Partagée dans les établissements scolaires, la formation d'élèves Ambassadeurs semble incontournable. Celle-ci est proposée aux élèves sur la base du volontariat. Il leur est parfois demandé en amont de rédiger une lettre manuscrite pour décrire ce qui les motive à s'engager en tant qu'Ambassadeurs.

On peut ainsi identifier différents types de profils : anciennes victimes, férus de justice, témoins désireux de s'investir, voire même parfois intimidateurs repentis.

La formation se déroule généralement sur une durée de deux heures, voire trois, idéalement.

Elle est constituée de deux parties :

- La première partie de séquence revient sur les fondamentaux associés au phénomène de harcèlement en milieu scolaire : les différentes formes, les caractéristiques, les chiffres clés tirés des enquêtes, les conséquences pour la cible, l'impact des témoins, entre autres. Il est important d'insister sur «l'effet de groupe» prédominant dans le cadre d'une situation de harcèlement. Les témoins jouent un rôle crucial, ce sont eux qui peuvent faire toute la différence. Sans spectateurs, l'intimidation n'a absolument aucune raison d'être. Les témoins qui rigolent, qui suivent le mouvement ou qui gardent le silence («qui ne dit mot consent») contribuent à ce que les actes de harcèlement se perpétuent dans le temps. Il est nécessaire de souligner que le terme «balance»

n'a pas sa place à l'école et qu'il relève du devoir de chacun d'alerter lorsqu'un camarade est en situation de danger. Je complète ces éléments de base par mon témoignage personnel, pour permettre aux élèves de comprendre le véritable piège que constitue l'intimidation, pour les différents protagonistes (tant pour la cible, que pour les témoins et les intimidateurs).

- La seconde partie, quant à elle, se concentre sur les missions concrètes des Ambassadeurs. On parle notamment du rôle de vigilance accrue dans les espaces propices à l'intimidation (couloirs, escaliers, toilettes, vestiaires, recoins de la cour de récréation, réfectoire, transports scolaires). Lors de la formation, nous évoquons tout ce à quoi les élèves doivent être attentifs au sein de leur établissement : isolement d'un élève, surnoms humiliants, rumeurs, et bien d'autres situations, qui peuvent être repérées tant au sein de l'établissement que sur les réseaux sociaux, qui peuvent aujourd'hui, comme nous le savons, devenir de véritables fléaux (moqueries en ligne, commentaires injurieux, photos ou vidéos intimes dévoilées en public, etc...).

Dans leur établissement, les Ambassadeurs sont des lanceurs d'alerte, et aussi de parfaits confidents pour les cibles de harcèlement. En effet, il est souvent plus facile de parler dans un premier temps à un autre élève plutôt qu'à un adulte lorsque l'on est confronté à ce type de situations.

Un temps est donné également aux valeurs primordiales qu'il importe d'incarner lors de cet engagement (désir de justice, solidarité, empathie, bienveillance, etc...). Il est à noter que ces valeurs sont exactement les mêmes que celles sur laquelle se fonde la MPP^{FR} : une préoccupation pour celui qui ne va pas bien et une volonté de lui venir en aide.

Les Ambassadeurs doivent également ensemble définir de quelle manière ils souhaitent être identifiés par leurs pairs (trombinoscope, présentation dans les classes, badge ou signe distinctif, etc...). Cela impose une vraie réflexion en amont : est-il préférable d'être repéré par les autres élèves dans les espaces communs ou au contraire est-il plus judicieux de garder un certain anonymat ?

Dans le cadre des formations d'Ambassadeurs menées, certains élèves ont fait le choix de se présenter dans les classes, tandis que d'autres ont réalisé un trombinoscope.

Dans un collège, les adultes de l'équipe «ressource» ont mis à disposition des Ambassadeurs une petite salle qui leur est dédiée, pour y tenir des permanences, par roulement, une heure par jour, sur le temps de la pause méridienne. Ce sont eux qui l'ont aménagée et décorée pour qu'elle devienne un lieu d'accueil propice aux confidences. Cette salle se situe à un endroit stratégique de l'établissement ; il est possible de s'y rendre de façon anonyme.

Globalement, l'idée est de mettre en lumière le fait que l'élève Ambassadeur a trois missions principales :

1. Alerter les adultes de l'équipe ressource en cas de situation anormale entendue ou observée (moquerie, insulte, surnom, mise à l'écart, entre autres, quelle qu'elle soit, et que cela lui semble grave ou pas ; ou bien si un élève cible ou témoin est venu spontanément se confier à lui.
2. Lui proposer écoute et soutien : une main tendue peut faire toute la différence !
3. Sensibiliser les autres élèves, tous niveaux confondus.

Pour approfondir ce dernier point, force est de constater que ce type d'actions s'avère extrêmement

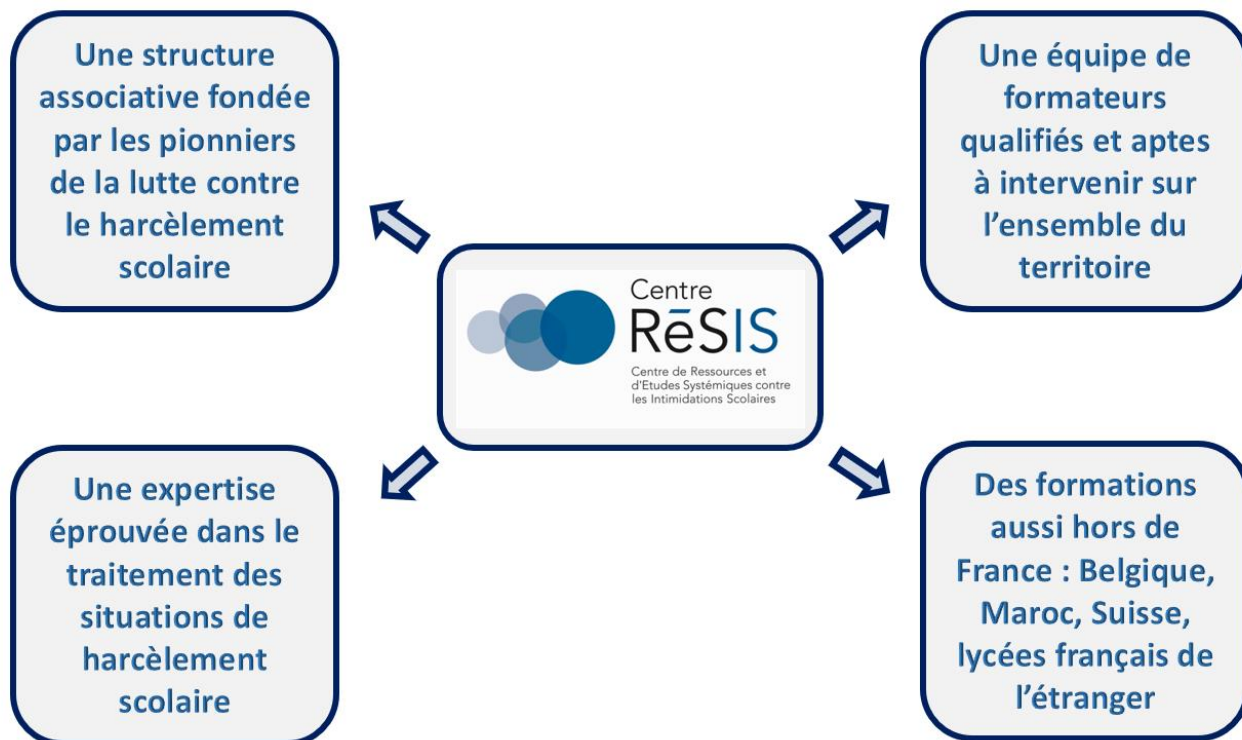
efficace. Un élève qui parle à d'autres élèves permet, à n'en point douter, une libération de la parole (vocabulaire adapté, connaissance similaire des réseaux sociaux, des jeux en ligne populaires, des éventuels défis risqués du moment, etc...).

Dans le cadre de cette sensibilisation, tout peut être intéressant et porteur selon les envies et les talents de chacun (interventions dans les classes, création d'affiches avec des slogans percutants, réalisation de courts métrages, organisation de la journée nationale contre le harcèlement...)

Pour conclure, les élèves Ambassadeurs, une fois sensibilisés et formés, deviennent de précieux partenaires et des piliers essentiels des équipes d'adultes «ressource» dans les établissements scolaires, dans une optique de «bien-vivre ensemble» et de rejet de toute forme d'injustices.



LES ACTIVITÉS DU CENTRE RĒSIS



POUR NOUS JOINDRE :

Centre RĒSIS France



centreresis@gmail.com

Centre RĒSIS Belgique



centreresis.belgique@gmail.com

Centre RĒSIS Suisse



centreresis.suisse@gmail.com

Centre RĒSIS Maroc



centreresis.maroc@gmail.com

